

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1912

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1912

QUELQUES SCEAUX-MATRICES
DE
MA COLLECTION

TROISIÈME ARTICLE (1)

PLANCHE IX.

IX.

SCEAU DE JERÔME MÉGRODE DE LIEDERMANS,
PRÉVOT DE NOTRE-DAME, A BRUGES.

11. Écu écartelé de Bruges-Mégrode surmonté d'un chapeau de dignitaire ecclésiastique avec houppes, de chaque côté, au nombre de cinq, posées 1, 2 et 3. Au-dessous, une banderole portant la devise : PRVDENTIA DVCE. Le tout dans un cercle qui sépare le champ de l'inscription circulaire : ❖ HIERO : ALB : MEGRODE : DE : LIEDERMANS : PRÆP : BRVG.

Cuivre jaune. Le manche manque. Diam. : 43 mill.

Pl. IX. n° 11.

La charge de prévôt de l'église de Notre-Dame

(1) Voir *Revue* 1906, pp. 186-191; 1911, pp. 400-406.

était une des plus importantes fonctions ecclésiastiques de la ville de Bruges (1). Il s'intitulait « *Prévôt de Bruges* » et arguait de ce titre pour écarteler, lorsqu'il le jugeait opportun, ses armes propres de celles de la ville. Le prévôt Gérard Thol (1547-1558) alla même plus loin et porta simplement les armes de Bruges : fascé d'argent et de gueules, de huit pièces au lion d'azur, armé, lampassé et couronné d'or.

Jérôme-Albert Mégrode de Liedermans, prévôt du 22 décembre 1657 au 22 octobre 1681, fut plus modeste et, à l'instar de Pierre Tristram (1631-1639), un autre de ses prédécesseurs, il se borna à introduire les armoiries de la ville dans ses armoiries de famille qui étaient, d'après Rietstap : de sable, au chef d'or, chargé de trois merlettes du champ (2).

Le titre de prévôt de Bruges fut d'ailleurs contesté, dans la suite, au prévôt de Notre-Dame qui, dans la hiérarchie ecclésiastique, venait immédiatement après le prévôt de l'église cathédrale de Saint-Donat pour lequel l'évêque van Susteren réclama, en 1729, le titre en question.

Le prévôt de Notre-Dame jouissait de nombreux privilèges parmi lesquels nous nous bornerons à rappeler le droit, dans son église, aux

(1) GAILLIARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale*, t. I, 2^e partie, église Notre-Dame, p. 1x.

(2) *Armorial général*, 2^e édit., t. II, p. 191.

honneurs épiscopaux ; dans l'église Saint-Gilles, à disposer d'un prie-Dieu avec tapis et fauteuil ; enfin de pouvoir porter, lors de la procession, le Saint Sang, bonnet en tête. Ses revenus étaient abondants ; en un mot le prévôt de Bruges était un personnage de haut rang et cette dignité était très recherchée du clergé.

Jérôme-Albert Mégrode de Liedermans appartenait à une famille d'origine allemande, s'il faut en croire M. A. Merghelynck (1).

Il eut pour père l'écuyer Isaac de Mégrode de Liedermans, bourgmestre de Courtrai, gentilhomme de la Chambre de l'Infante Isabelle, et pour mère Eléonore de Meulenaer.

Jérôme-Albert Mégrode fut aussi chapelain d'honneur de l'archiduc Léopold et de don Juan d'Autriche, gouverneurs des Pays-Bas espagnols.

X.

CACHET D'UN VAN DER NOOT, ÉVÊQUE DE GAND.

12. Écu de la famille van der Noot : d'or, à cinq coquilles de sable rangées en croix, surmonté d'une couronne comtale et posé sur une crosse épiscopale. Le tout sous un chapeau de prélature à trois rangs de houppes, posées 1, 2

(1) *Recueil de généalogies inédites de la Flandre*, t. I, p. 49.

et 3. Au-dessous, une banderole portant la devise :
RESPICE FINEM.

Argent. Manche de bois. Cachet ovale de 25 mill. sur 22.

Pl. IX, n° 12.

On sait que les chapeaux de la prélature sont rouges pour les cardinaux, verts pour les évêques et noirs pour les protonotaires apostoliques et autres dignitaires de rang inférieur aux évêques (1). Le nombre de houppes varie aussi; il est de dix, posées sur quatre rangs, pour les évêques; mais cette règle souffre de nombreuses exceptions. C'est ainsi que les évêques de Bruges, van Susteren et de Castillion et les évêques de Gand, Triest et d'Allamont, n'ont sur leurs méreaux que trois rangs de houppes (2). Il en est de même pour l'évêque d'Anvers, Van Beughem sur sa médaille (1687), etc., etc. (3). Le même fait se reproduit sur le cachet aux armes de van der Noot. Au surplus, la couronne comtale qui surmonte l'écu et que les évêques de Gand, comme me l'écrivait mon aimable confrère M. Brunin, conservateur du cabinet numismatique de la ville de Gand, portaient en leur qualité de « comte d'Everghem », ne laisse aucun doute sur la qualité épiscopale du propriétaire du cachet.

(1) MÉNÉTRIER, *Méthode du blason*, Lyon 1701, p. 211.

(2) de BETHUNE *Méreaux des familles brugeoises*, pp. 63 et 299.

— BRUNIN, dans *l'Inventaire archéologique de Gand*.

(3) VAN LOON, t. III, p. 325.

Deux évêques de la famille van der Noot se succédèrent, au XVIII^e siècle, à quelques années d'intervalle, sur le siège épiscopal gantois. Tous deux portaient le même écu et la même devise, comme l'établissent leurs méreaux(1). Il est donc fort difficile de dire duquel de ces deux prélats il s'agit ici.

J'emprunte à l'*Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon, à Gand*, par Hellin (2), le résumé de leur carrière.

Philippe-Erard van der Noot, treizième évêque de Gand, naquit, à Bruxelles, le 6 février 1638. Il était fils de Roger van der Noot, baron de Carloo et d'Anne de Leefdael. Après des études aux Universités de Louvain et de Cambrai, il entra dans les ordres et devint bientôt chanoine, puis archiprêtre et, enfin, en 1689, prévôt de l'église métropolitaine de Malines; puis, en dernier lieu, vicaire général du diocèse. Après la mort de Mgr de Hornes, il monta sur le siège épiscopal de Gand et fut inauguré à Bruxelles par l'archevêque de Malines, le 27 novembre 1694. A la fin de l'année 1715, il fut chargé, malgré son grand âge, d'une mission à Vienne près de l'empereur Charles VI qui lui prit plus d'une année. Il mourut à Gand, le 3 février 1730 et fut enterré dans l'église de Saint-Bavon où,

(1) BRUNIN, dans l'*Inventaire archéologique de Gand*, fiches 417 et 419.

(2) Gand, 1772, t. 1, pp. 62 et 70.

de son vivant, il s'était fait construire un riche mausolée.

Maximilien-Antoine van der Noot, quinzième évêque de Gand, neveu du précédent, vit aussi le jour à Bruxelles, le 27 décembre 1685. Il était fils de Roger Wautier van der Noot, baron de Carloo et d'Anne Louise van der Gracht. Dès l'âge de dix-huit ans, il obtint du roi Philippe V une prébende à la cathédrale de Saint-Bavon, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre à Louvain ses études qui se terminèrent seulement en 1709.

Rentré à Gand, il fut nommé, le 29 octobre 1714, président du séminaire de cette ville et, lorsque son oncle se rendit à Vienne, il fut chargé des affaires du diocèse en qualité de vicaire général.

Après la mort de l'évêque Jean-Baptiste de Smet qui avait succédé à Philippe-Érard van der Noot, Maximilien-Antoine fut placé à la tête de l'évêché de Gand, dont il prit possession, par procuration, le 27 décembre 1742. Il mourut à Gand, le 27 septembre 1770 et fut enterré, lui aussi, à Saint-Bavon.

Le caractère de la gravure reste donc le seul guide pour l'attribution du cachet à l'un ou l'autre de ces deux prélats. Aussi est-ce *sous toute réserve* que je propose de le donner à Philippe Érard parce qu'elle me paraît plutôt dater de la fin du XVII^e siècle que du milieu du XVIII^e.

XI.

CACHET DU COMTE JEAN HENRI DE FRANKENBERG
 CARDINAL ARCHEVÊQUE DE MALINES

13. Écu ovale posé sur une croix patriarchale, aux armes des Frankenberg-Schellendorff, entouré du collier de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie et surmonté du chapeau de cardinal à quinze houppes posées sur cinq rangs, 1, 2, 3, 4 et 5.

Cuivre jaune, à manche de bois. Cachet ovale de 27 mill. sur 25.

Pl. IX, n^o 13.

Rietstap (1) décrit comme suit les armes de la famille silésienne des Frankenberg, barons de Schellendorff depuis 1714 : aux 1 et 4, losangé d'argent et d'azur, à la fasce de gueules brochant sur le losangé (Schellendorff); aux 2 et 3, de sable au lion courant de même. Sur le tout écu : *a* et *d*, d'argent à trois monts de sinople rangés en fasce et mouvant du bas; *b* et *c*, de sable à un renard rampant au naturel, celui de *c* contourné. Sur le tout, écu d'or à trois billettes de gueules.

Ces armoiries, passablement compliquées, n'ont pas toujours été exactement rendues par les graveurs chargés de les reproduire.

Jean Henri comte de Frankenberg, baron de Schellendorff, vit le jour à Gross-Glogow, en Silésie, le 18 septembre 1726. Nommé, par Marie-

(1) *Armorial général*, 2^e édit., t. I, p. 704.

Thérèse, archevêque de Malines, le 27 janvier 1759, il prit possession de son siège le 27 septembre de la même année(1). Il entra aux États de Brabant en cette qualité et fut mêlé aux événements qui suivirent les édits de Joseph II, lesquels avaient pour objet de transformer le régime administratif et religieux de la Belgique. Poussé par son secrétaire, l'abbé Duvivier, il résista surtout, avec obstination, à l'édit du 16 octobre 1786, décrétant l'établissement d'un séminaire général à Louvain, avec succursale à Arlon, en même temps que la suppression de tous les séminaires épiscopaux (2).

C'est cette résistance aux volontés de l'Empereur, pour laquelle il faillit un moment être arrêté, qui lui valut une grande popularité lors de la Révolution brabançonne de 1789-1790 et aussi, sur un de ses portraits gravé en taille douce, ce quatrain emphatique d'un poète patriote, resté modestement anonyme :

Les pièges, les détours, les craintes, les outrages
 Ne peuvent ébranler ses solides vertus.
 Semblable à ces rochers, par les flots combattus,
 Il resta toujours ferme au milieu des orages.

A la vérité, comme m'écrit M. le Chanoine Jules Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines,

(1) VAN ROOY, *Oudheidkundige inlichtingen over het Aartsbisdom van Mechelen*. Brugge, 1899 p. 107.

(2) JUSTE, *La Révolution brabançonne*. Bruxelles, s. d., à diverses pages.

« il semble que son rôle, à cette époque, ait été « surfait, tant par les historiens belges que par « Schlitter ». Le cardinal n'était pas si roc que cela et bien souvent il fut ballotté entre son respect pour la personne de l'empereur Joseph II et son désir de satisfaire ses conseillers intransigeants.

La Révolution française devait d'ailleurs bientôt autrement mettre son courage à l'épreuve. Le 7 mars 1793, l'archevêque de Malines fut l'objet d'un ordre d'arrestation et de transfert dans la prison de Lille, auquel il n'échappa que par la fuite. Rentré à Malines après Neerwinden, il se réfugia à Ruremonde après Fleurus, revint de nouveau à Malines en 1795, obtint une rente viagère de 6,000 livres qu'il ne toucha jamais, refusa le serment le 19 septembre 1797, fut déporté au delà du Rhin le 20 octobre suivant et se retira à Emmerich, chez les Croisiers. Forcé de quitter cet asile de par la volonté du roi de Prusse, le 21 mars 1801, il se rendit à Borchem, d'où il envoya le 20 novembre sa démission. Il continua cependant à administrer son diocèse jusqu'au 4 juillet 1802, date de la nomination au siège archiépiscopal de Malines de Jean-Armand de Roquelaure.

Le cardinal de Frankenberg se fixa alors à Bréda où il mourut le 11 juin 1804 et son corps fut enterré dans la petite église du village de Rynsbergen.

Le cardinal Goossens, archevêque de Malines, entama, il y a quelques années, des pourparlers avec les marguilliers du village hollandais pour obtenir d'eux les restes de son illustre prédécesseur et les inhumér dans l'église cathédrale de Saint-Rombaut, mais il échoua complètement et dut abandonner tout espoir de voir aboutir son projet (1).

Van Berckel, le célèbre graveur des monnaies des Pays-Bas autrichiens, nous a laissé un grand médaillon coulé à l'effigie du cardinal de Frankenberg (2).

La beauté et l'élégance de son cachet particulier, la finesse et la correction de la gravure permettent de se demander s'il n'est pas aussi l'œuvre du même artiste, dont on connaît un assez grand nombre de sceaux taillés au temps où il exerçait ses fonctions à la Monnaie de Bruxelles.

XII.

SCEAU AUX CAUSES DE L'ABBAYE D'AFFLIGHEM (XVIII^e SIÈCLE).

14. Dans un cartouche, au dessous duquel se voit une tête de chérubin ailée, écu, mi-parti Afflighem-Frankenberg, posé sur une crosse

(1) Renseignements dus à l'obligeance de M. le Chanoine Laenen

(2) A. DE WITTE, *le graveur Théodore-Victor Van Berckel, essai d'un catalogue de son œuvre*, p. 187.

patriarcale et surmonté d'un chapeau de prélatrice orné de dix houppes posées sur quatre rangs, 1, 2, 3 et 4.

Lég. S. AD CAUSAS · IOAN · HENRIC ·
A FRANKENBERG-ARCHIEPUS · MECHLI-
NIEN · PRÉLAT · AFFLIGENIE.

Cuivre jaune, avec attache métallique.

Diam. : 67 mill.

Pl. IX, n° 14.

L'abbaye d'Afflighem, dont l'abbé siégeait jadis le premier parmi les membres du clergé aux États de Brabant, était située à 7 kilomètres d'Alost, non loin de la chaussée de Bruxelles à Gand. Elle dut sa fondation à une demi-douzaine de chevaliers pillards que les prédications d'un moine de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, avaient ramenés à de meilleurs sentiments.

Le 23 juin 1083, dit-on, veille de Saints-Pierre et Paul, ce qui explique la présence dans l'écu de l'abbaye des clefs de Saint-Pierre et de l'épée de Saint-Paul, ils s'installèrent, avec l'autorisation de l'évêque de Cambrai, dans un endroit couvert de bois, où ils érigèrent un oratoire pour prier le Seigneur, dressèrent quelques huttes pour eux et bâtirent un hospice pour les pèlerins.

Peu après, ils prirent l'habit religieux et, en 1086, le nouveau monastère fut régulièrement établi par l'évêque Gérard, qui en consacra l'église au prince des apôtres.

Le comte Henri de Louvain renonça en faveur des nouveaux moines à toute juridiction sur Afflighem pour lui et ses successeurs et les dota de biens divers et de nombreux privilèges. Cadeau plus singulier, le comte donna, le même jour, à l'abbaye une jeune fille nommée Remsuenda qu'il déclara libre « à la condition qu'elle et ses descendants » payeraient aux religieux un cens annuel de deux » deniers plus six deniers pour obtenir de l'abbé » la permission de se marier et douze deniers au » moment de leur mort (1) ».

Le premier abbé d'Afflighem fut un moine de Verdun, du nom de Fulgence. La communauté s'accrut si rapidement qu'une cinquantaine d'années plus tard, elle comptait déjà plus de deux cent cinquante frères et sœurs. Les femmes n'y furent d'ailleurs pas longtemps tolérées et elles participèrent à la formation des congrégations de Forest et de Grand-Bigard.

L'abbaye d'Afflighem, de l'ordre de Saint-Benoît, fut supprimée, sous le gouvernement de la République française, par décret du 17 octobre 1795. Elle possédait une riche bibliothèque, des objets d'art nombreux, quelques tableaux de valeur, parmi lesquels il faut citer un Rubens, qui ornait le maître-autel de son église.

L'abbaye compta parmi ses religieux des hommes de talent en presque toutes les sciences. Elle

(1) WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 1, p. 470.

servit de refuge au célèbre Sanderus, d'Anvers, qui s'y retira après s'être complètement ruiné en publiant ses savants et nombreux ouvrages historiques.

L'archevêque de Malines, primat des Pays-Bas, jouissait de la moitié des revenus de l'abbaye en sa qualité d'abbé commanditaire de ce monastère. C'est cette qualité qui explique la présence des armes et du nom de l'archevêque Jean-Henri de Frankenberg sur le sceau aux causes de l'abbaye d'Aflighem, dont la description précède.

XIII.

CACHET DU CHANOINE BRUGEOIS BERNARD-ADRIEN NOË,
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE.

15. Dans un cartouche orné, à sa base, d'une coquille, un écu ovale : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent, et en pointe d'une colombe de même tenant dans son bec un rameau d'olivier. Au-dessus de l'écu, le chapeau de protonotaire apostolique à six houppes, posées 1, 2 et 3.

Cachet d'argent, à manche de même métal ciselé et ajouré, représentant des fleurs et des grappes de raisins.

Cachet ovale de 21 mill. sur 19 1/2.

Pl. IX, n° 15.

Le chanoine Noë avait pris pour devise : « EXHILARANS ET PACIFICANS ». Armoiries et devise sont évidemment des allusions à ce que rapporte l'écriture sainte, *Genèse*, chap. VIII, 10, 11, et chap. IX, 20, 21 du patriarche Noë, que le bon chanoine aimait, sans doute, à considérer comme son ancêtre en vertu de cette vérité que, seul des hommes, Noë et sa famille échappèrent, grâce à l'arche, au déluge universel.

C'est à Noë, qui ne s'en souvient, que revient l'honneur d'avoir planté la vigne et chacun sait qu'il fut aussi la première victime du jus de la treille et de ses vertus enivrantes. Ces vertus, son joyeux descendant ne les craignait pas, bien au contraire et, afin de pouvoir en jouir à sa convenance, il avait fait placer dans le manche de son cachet un mignon tire-bouchon qui lui permettait, chaque fois qu'il écrivait une lettre, — et en vertu de sa position de secrétaire du chapitre il devait en écrire souvent — qui lui permettait, dis-je, de la sceller à la fois de ses armes et, *exhilarans et pacificans*, d'une bouteille de vieux vin de bon cru. C'est là une particularité que le chanoine Rembry, en constatant la présence du cachet de Bernard-Adrien Noë dans la collection de Mgr le Chanoine de Bethune à Bruges, n'a pas cru devoir signaler.

Si le chanoine Noë n'avait avec le patriarche du même nom pas plus de parenté que les autres humains, il n'en appartenait pas moins à une fort

honorable famille dont, d'après Gailliard, l'auteur serait un nommé Jean Noë, officier au régiment du comte de Meyghem, qui épousa au Fort-Saint-Anne, le 14 juin 1648, une nommée Cornélie Barbier.

J'extraits de l'excellent ouvrage du chanoine Rembry : *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge* (1), les renseignements suivants sur la vie du possesseur du joli cachet qui fait l'objet de cette note :

Bernard Adrien Noë était fils de Bernard et de Jeanne Streuwe. Il naquit à Bruges le 1^{er} novembre 1738 et fut ordonné prêtre par l'évêque Caïmo, le 17 mars 1764. Il débuta comme desservant de l'hôpital Saint-Jean. Le 22 novembre 1766, il fut nommé vicaire à Saint-Gilles et le 15 mai 1777 il obtint une prébende à Saint-Donat. Peu de temps, après le titre de protonotaire apostolique lui fut octroyé par le Souverain-Pontife. En avril 1786, il fut nommé, conjointement avec le chanoine Herdies, secrétaire du chapitre et, en décembre 1794, après le décès de l'évêque Brenart, il remplit, avec le même chanoine Herdies et le chanoine Coytan, les fonctions de secrétaire du vicariat « *Sede vacante* ».

Pendant la Révolution, il refusa courageusement de prêter le serment de haine à la monarchie, ce qui ne fut pas sans lui causer quelques

(1) Bruges 1890-96, p. 196-97.

ennuis et, enfin, le 13 février 1808, à 8 heures du matin, en disant la messe à l'autel Saint-Antoine de Padoue, en l'église Notre-Dame, il tomba mort au moment où il venait de lire l'épître.

Le chanoine Noë fut enterré au cimetière général de la ville; sa mémoire est conservée par un mausolée de marbre blanc, enchâssé dans le mur intérieur de l'église Notre-Dame, à côté du portail méridional. L'épithaphe qui s'y trouve gravée est reproduite par Gailliard dans ses *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale; église Notre-Dame, à Bruges*, p. 421. D'après cet auteur; elle commencerait par les mots : GEDAGTENS VAN DEN EERW. HEER BERNARDUS ADRIANUS NOE EERST UNDERPASTOR VAN ST. GILLIS., DAER NAER CANONIK « EXHILARANS ET PACIFICANS » DER CATHEDRALE VAN ST-DONAES...

Ce qui est inexact, car, à la vérité, la devise du vieux prêtre, *exhilarans et pacificans*, ne s'y trouve pas à cette place et doit disparaître. Son introduction dans l'épithaphe est une pure facétie, d'assez mauvais goût, de Gailliard; tout comme le fait que le chapeau qui surmonte l'écu du cachet intentionnellement peut-être penché de côté, en constitue une autre, plus discrète, de la part du graveur.

Il y a quelques années, un beau portrait du bon et joyeux chanoine, fait au pastel, existait encore

à Bruges chez son petit-neveu M. Versaevel-Grossé ; il est d'ailleurs représenté aussi sur un tableau peint par Garwyn, en 1783, pour l'église de Saint-Gilles, qui nous montre le débarquement, à Dunkerque, du Brugeois F. J. De Mulder, délivré de l'esclavage (1).

« Il existait à l'église de Saint-Gilles, m'écrivit mon érudit et obligeant confrère M. Alb. Visart de Bocarmé, auquel je dois la plupart des renseignements qui précèdent, une confrérie de trinitaires ayant pour mission le rachat des captifs. Il y avait longtemps qu'elle n'avait plus l'occasion d'exercer ses bons offices lorsqu'en 1774, un Brugeois, François-Joseph De Mulder, tomba entre les mains de pirates qui l'emmenèrent en Afrique, où il fut réduit en esclavage. Le pauvre homme parvint à donner de ses nouvelles. La confrérie des trinitaires s'intéressa à lui ; et après de longues négociations, arriva à le faire mettre en liberté. De Mulder fut ramené à Dunkerque en 1781 ; son père, le chanoine Noë et un trinitaire allèrent à sa rencontre, c'est ainsi que le tableau de la confrérie représente le propriétaire de votre cachet assistant au débarquement du captif libéré. »

Les nominations de Bernard-Adrien Noë comme chanoine de Saint-Donatien et comme

(1) Voir *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, année 1905, pp. 144-176.

protonotaire apostolique datant de l'année 1777, ou environ, c'est vers cette époque que son cachet, qui porte le chapeau de prélature, a dû être gravé. Le manche, quoique d'un aspect un peu lourd, est d'une composition assez originale et d'une ciselure assez soignée pour qu'on puisse le considérer comme un des bons produits de l'orfèvrerie flamande de la fin du XVIII siècle.

ALPHONSE DE WITTE.



15



12



15



13



11



15



14